



We create chemistry

Anti-tavelures pour pommiers et poiriers

Soriale®

Votre allié qui s'ajuste à tous les vergers



SORIALE®, LE NOUVEAU PARTENAIRE, QUI RENFORCE TOUS VOS PROGRAMMES ANTI-TAVELURES

- Double action, directe et de stimulation des défenses des plantes (SDP); il protège les organes néoformés grâce à sa systémie acropétale et basipétale
- Bonne résistance au lessivage
- Simple d'utilisation grâce à sa bonne miscibilité.

CONSEIL D'EMPLOI

De manière générale, Soriale® s'emploie avec un partenaire anti-tavelure dont il renforce l'efficacité.

Il offre de nombreuses possibilités de positionnement au cours de la saison ; parlez-en avec votre technicien conseiller.

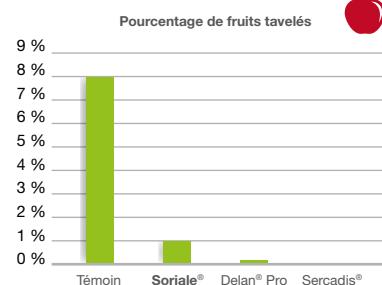
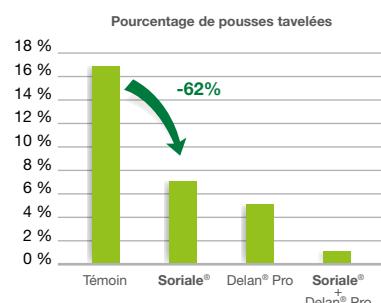
Suivre les avis du Bulletin de Santé du Végétal de votre secteur, ou de tout autre dispositif d'information sur la pression parasitaire au niveau de votre région, et réalisez un suivi régulier de vos parcelles.



Soriale® renforce l'efficacité de votre programme

Essai tavelure CEFEL 2018 (en situation de pression modérée)

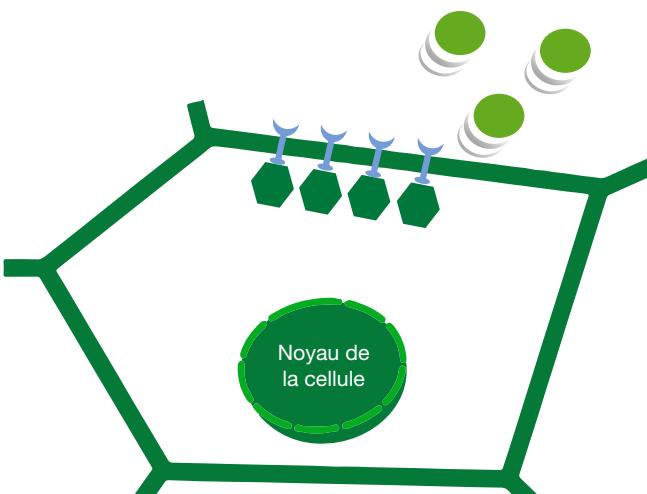
- Variété : Gala Brookfield
- 6 applications pendant la période de contaminations primaires
- Cadence : tous les 7 jours à partir de la floraison



Produits utilisés à la dose homologuée

L'activité du Phosphonate de Potassium

Le Phosphonate de Potassium (KHP), active un processus naturel de défense en stimulant le système immunitaire de la plante, en absence du pathogène, et déclenche l'activation de molécules d'alerte et de récepteurs de reconnaissance du pathogène.



Production de récepteurs et d'autres composés de reconnaissance du pathogène.

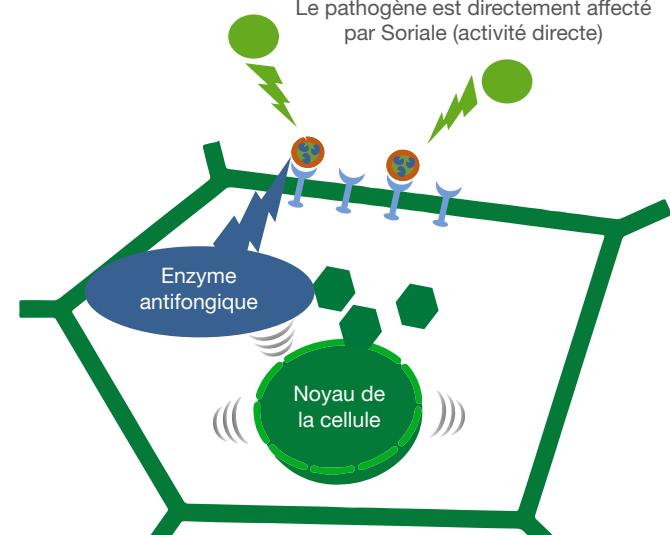
Pré-activation de molécules d'alerte existantes.

 Récepteur, peut reconnaître un pathogène

 Molécules d'alerte

Lorsque la plante est réellement attaquée par un pathogène, elle est préparée à réagir rapidement.

Les cellules attaquées envoient des signaux aux autres cellules qui pourront initier des défenses précoces.



Reconnaissance rapide du champignon pathogène.

 KHP

 Champignon pathogène

Fiche d'identité

Marque déposée BASF	Soriale®
AMM	N° 2180598
Composition	755 g/L de phosphonate de potassium (KHP) = 504 g/L d'acide phosphonique
Formulation	Concentré soluble (SL)
Conditionnement	5 l
Classement	Non classé
Usage	Pommier, poirier-cognassier-nashi, nèfles, pommettes : tavelures
Dose autorisée	1,9 L/ha
Stade d'application BBCH autorisé	BBCH 53 à BBCH 81 Ne pas appliquer en période de floraison
Nombre maximum d'applications et intervalle	6/an ; respecter un intervalle entre les applications de 5 j
Délai d'emploi avant récolte	35 jours
Distance aux points d'eau	5 m (dont DVP 5 m)
Délai de rentrée	6 heures

® Marques déposées BASF

Delan® Pro : AMM N° 2160726. Composition : 125 g/L de dithianon + 561,2 g/L de phosphonate de potassium. Classement : H317 Peut provoquer une allergie cutanée - H319 Provoque une sévère irritation des yeux - H351 Susceptible de provoquer le cancer - H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques - H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Attention.  

Sercadis® : AMM N° 2160962. Composition : 300 g/L de fluxapyroxad. Classement : H351 Susceptible de provoquer le cancer - H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques - H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Attention.  

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

466ALFE1218R – Décembre 2018 - Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF (0 800 100 299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF France SAS – Division Agro – 21 chemin de la Sauvegarde – 69134 ECULLY Cedex – 04 72 32 45 45